



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auxiliaires de vie scolaire

Question écrite n° 74518

Texte de la question

M. Olivier Marleix interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les postes d'auxiliaires de vie scolaire (AVS). De nombreuses familles sont confrontées à une attente de plusieurs mois entre le moment où l'AVS leur est attribué par la maison départementale des personnes handicapées et le moment où l'AVS leur est effectivement affecté. Dans certains cas, plus de la moitié de l'année scolaire est parfois écoulée avant que l'AVS ne soit présent. Cette défaillance laisse de nombreux enfants, mais aussi leurs familles, démunis, et dans des situations particulièrement délicates à gérer au quotidien. Aussi, il lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre afin de pourvoir, dans les plus brefs délais, les postes d'AVS vacants.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Marleix](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74518

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1277

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)